

Monsieur le Député LECOQ Jean-Paul
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

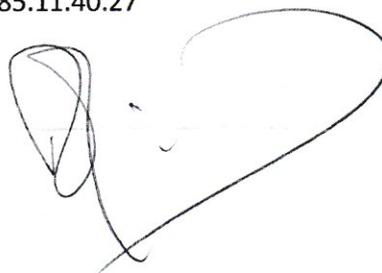
Caen, le 07/09/18

Monsieur le Député,

Je relaie la lettre ouverte que l'Unapei vous a adressée, et j'attire votre attention sur la scolarisation des enfants handicapés. Plusieurs milliers d'enfants en France n'ont pas fait leur rentrée cette année encore, ni à l'école, ni en établissement spécialisé. Quand dépasserons-nous les messages bienveillants pour un véritable engagement en faveur des enfants handicapés ? Cet automne, vous travaillerez sur le projet de loi de finance 2019. Merci alors de penser à ces enfants pour qu'à la rentrée 2019, ils puissent comme les autres rejoindre leur établissement un cartable à la main.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sincères salutations

Patrick MAINCENT
Président Unapei Normandie
patrick.maincent@apaei-caen.org
06.85.11.40.27



Lettre Ouvverte aux députés et sénateurs

**Mesdames et messieurs
les députés et les sénateurs,**

Comme chaque rentrée, l'achat des fournitures et le premier jour de l'année scolaire feront demain la une des journaux.

Comme chaque année, nombre de parents d'élèves handicapés témoigneront de leur désarroi de ne pas savoir comment leurs enfants pourront faire la leur, faute de s'être vu attribuer par l'Education nationale une auxiliaire de vie scolaire (AVS).

Comme chaque année, on passera sous silence le scandale de milliers de jeunes handicapés qui n'ont aucune solution de scolarisation, bénéficient d'un temps faible d'école ou doivent patienter sur les listes d'attente des établissements spécialisés.

Mesdames et messieurs les députés et sénateurs, la scolarisation des élèves handicapés est de droit, pourtant la réalité reste cruelle.

Aujourd'hui en 2018, on vend aux Français le rêve d'une école ouverte à tous qui ne se réalise pas dans les faits à cause du manque de moyens humains et financiers. Les annonces gouvernementales récentes constitueront-elles de véritables leviers ?

Nous, administrateurs de l'Unapei et présidents d'associations, en doutons et réaffirmons que les associations qui accompagnent les enfants handicapés, ne pourront pas résoudre seules un problème systémique vieux de 40 ans.

On vous dit, on nous dit, que la proportion d'élèves handicapés à l'école augmente. Ces chiffres doivent être mis en perspective avec l'augmentation du nombre de diagnostics, le maintien des élèves dans des dispositifs inadaptés, le gonflement des listes d'attentes dans l'enseignement spécialisé.

Nous, administrateurs de l'Unapei et présidents d'associations, demandons que tous les enfants handicapés soient effectivement scolarisés, quel que soit leur handicap. Mesdames et messieurs les députés et sénateurs, nous avons tous un rôle à jouer pour faire bouger les lignes.
Saurez-vous être #AvecNous ?

**Luc Gateau, Président,
Au nom des 550 associations de l'Unapei**

